

❑ PUBLIC

Toute personne titulaire du certificat SST, désirant renouveler sa qualification.

❑ PRÉREQUIS

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée.

❑ MODALITÉS - DÉLAIS D'ACCÈS - CONTACT

Toute candidature doit être adressée :

- Par mail : conceptformationproevreux@gmail.com
- Formulaire de contact via notre site : www.conceptformation-evreux.fr

Délai d'une semaine entre candidature et entretien.

❑ DURÉE ET EFFECTIFS

7 heures sur 1 journée.
Minimums de participants : 4 stagiaires
Maximum de participants : 10 stagiaires

❑ MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluation continue par le formateur
Évaluation finale au moyen de la grille de certification des compétences du SST fournie par l'INRS

❑ TARIF

Tarif sur devis, merci de vous rapprocher du service commercial

❑ VALIDATION

Le certificat SST de l'INRS sera délivré à chaque stagiaire ayant participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue et certificative favorable de la part du formateur.
Ce certificat est valable 24 mois.

❑ INDICATEUR DE RÉSULTAT

Taux de satisfaction : 100% de satisfaction des stagiaires lors de la dernière session organisée.

Taux de validation : 100 % réussite lors de la dernière session organisée.

❖ OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances en matière de secourisme et de prévention et s'assurer que le SST est toujours capable :

- D'intervenir face à une situation d'accident du travail
- De contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

❖ ORGANISATION ET METHODE MOBILISÉES

- Formation en présentiel en inter ou intra par un formateur titulaire du certificat de « Formateur SST » à jour.
- Partie théorique avec vidéoprojecteur.
- Démonstrations, apprentissage par pédagogie de la découverte et exercices pratiques.
- Matériel de formation pratique mis à disposition des stagiaires

❖ DETAILS DE LA FORMATION

- **Domaine de compétence 1** : Intervenir face à une situation d'accident du travail
 - ✓ Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
 - ✓ Protéger de façon adaptée
 - ✓ Examiner la victime
 - ✓ Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
 - ✓ Secourir la victime de manière appropriée
- **Domaine de compétence 2** : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
 - ✓ Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - ✓ Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - ✓ Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

*** Programme conforme au document de référence du dispositif SST V8 de 01/2021**



Personnes en situation de handicap

Pour toute question, veuillez prendre contact avec notre référente VINGUEDASSALOM Séphora. Par téléphone au 0392 71 20 21 ou par mail : sephoravinguedassalom.cfpro@gmail.com